



LA CHRONIQUE DE
GILLES DOWECK

LA VERTU DES MASQUES

Parade contre le harcèlement sur les réseaux sociaux, l'interdiction de l'anonymat est aussi une menace pour les libertés.



Le masque de Guy Fawkes, rendu célèbre par le mouvement hacktiviste Anonymous, est un symbole pour ceux qui défendent coûte que coûte la liberté d'expression.

Les émetteurs de fausses informations, qui nous manipulent, et de trolls, qui nous insultent, sont souvent bien installés derrière leur clavier et anonymes. D'où une idée simple pour nous protéger de leurs nuisances : leur supprimer ce droit à l'anonymat. Mais est-ce une si bonne idée ?

Certains réseaux sociaux obligent déjà leurs utilisateurs à s'identifier par leur nom et non par un pseudonyme, même quand ces utilisateurs ont par ailleurs, par exemple, un nom d'artiste. Cette injonction à la transparence – avec l'argument que ceux qui n'ont rien à cacher n'ont rien à craindre – dépasse même le cadre des réseaux informatiques, puisque, en France, une loi interdit, depuis octobre 2010, de porter dans l'espace public une tenue destinée à dissimuler son visage.

Du point de vue technique, il n'est pas difficile de mettre en place cette interdiction sur les réseaux. Il serait par exemple simple d'empêcher quiconque de poster un message sur une plateforme de blogage ou de microblogage, d'envoyer un courrier électronique ou même de passer un appel

téléphonique sans que son identité ne soit dévoilée. Dans le même esprit, il ne serait pas non plus difficile d'enregistrer dans une base de données l'ADN des sept milliards d'humains, pour identifier automatiquement un criminel à partir d'un cheveu ou d'une trace de sueur retrouvés sur une scène de crime. Mais est-ce dans une telle société que nous souhaitons vivre ?

On trouve déjà dans le commerce des kits de bioanonymat avec des sprays à ADN mélangés

Bien entendu, la victime d'un crime souhaite toujours que son auteur soit identifié et même la victime d'une agression verbale anonyme souhaite souvent voir son auteur démasqué. Mais, avant de renoncer à notre anonymat, nous devons nous poser deux questions : un tel renoncement est-il utile ? Et, surtout, qu'y perdons-nous ?

Il est peu probable qu'une mesure qui contraindrait chaque humain à faire enregistrer son ADN dans une base de données soit pleinement efficace. On trouve déjà dans le commerce des kits de bioanonymat qui contiennent un pulvérisateur d'un mélange d'ADN de diverses provenances. Cette technique permettrait de noyer l'information génétique et ainsi de dissimuler votre identité. Il n'est donc pas sûr qu'une base de données des ADN de tous les humains aide beaucoup à identifier les criminels. Il sera peut-être tout aussi simple de contourner les interdictions d'anonymats sur les réseaux, pour ceux qui le voudront.

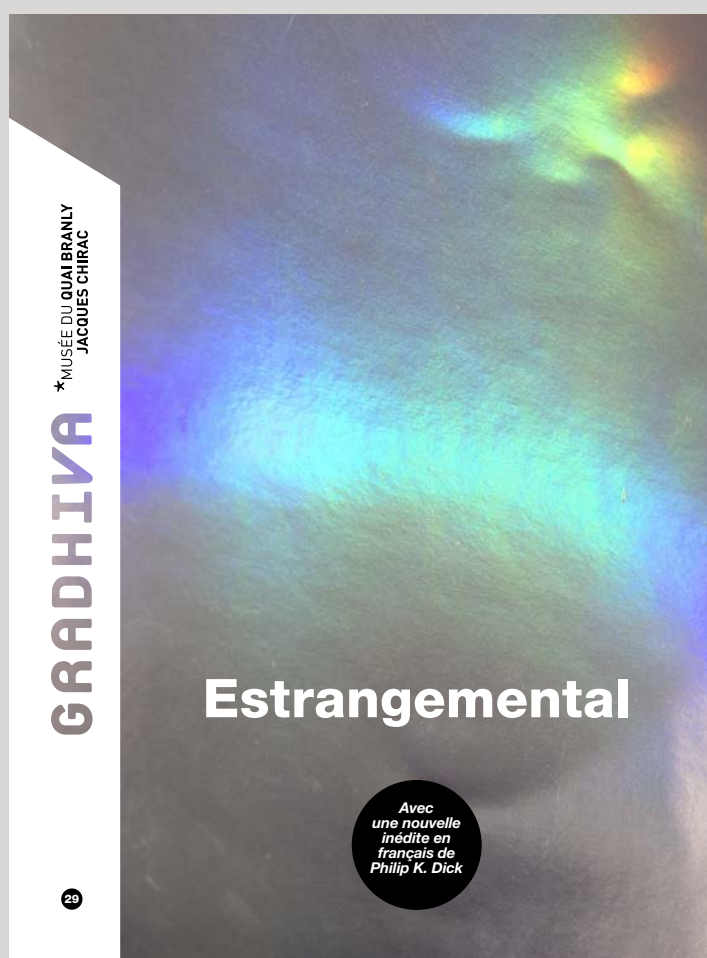
Ce que nous perdons est, en revanche, bien plus certain. Depuis le XIII^e siècle, lors du carnaval, le port d'un masque autorisait les Vénitiens à dissimuler leur visage et à transgresser les normes sociales, sans se laisser identifier, rendant ces normes plus supportables le reste de l'année. Mais, à la fin du XVIII^e siècle, Napoléon Bonaparte, à la tête des troupes du Directoire, mit fin à cette tradition, pour éviter que des révolutionnaires se cachent sous ces masques.

Également au XVIII^e siècle, les Anglais Jeremy et Samuel Bentham imaginèrent une architecture pour prison, la structure panoptique, qui permettait au gardien d'observer en permanence tous les prisonniers, sans que ceux-ci puissent se soustraire à cette surveillance, ni même savoir s'ils étaient observés ou non. Au XX^e siècle, dans son roman 1984, George Orwell poussa l'idée à l'extrême : un régime surveillant constamment chaque citoyen – et l'impossibilité pour celui-ci de s'y soustraire. Cette observation permanente de la population, pour l'auteur, était l'une des caractéristiques des dictatures.

La transparence de ces deux systèmes, carcéral et politique, nous semblait naguère être le symbole de la négation de notre humanité. Est-elle en passe de devenir notre nouvelle normalité ? ■

GILLES DOWECK est chercheur à l'Inria et membre du conseil scientifique de la Société informatique de France.

LA REVUE GRADHIVA★



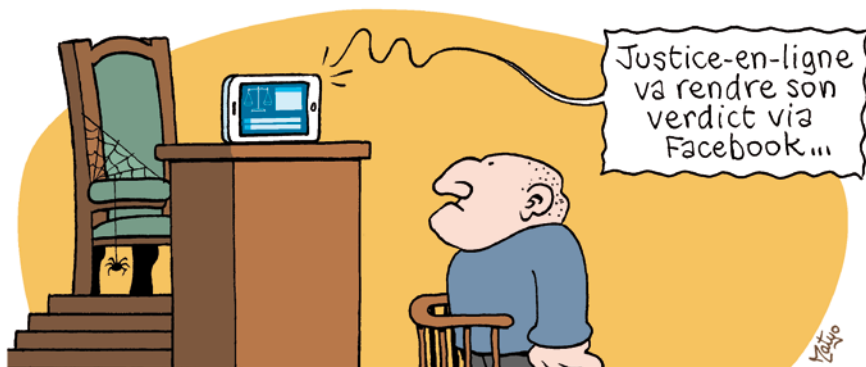
ESTRANGEMENTAL

Le soupçon sur la nature de la réalité et sur ce qu'elle pourrait camoufler est au point de départ de nombreuses enquêtes d'anthropologues ayant travaillé sur la sorcellerie, la magie ou la divination. Il est aussi au cœur de beaucoup des romans de Philip K. Dick : l'écrivain américain a développé tout au long de sa vie une œuvre romanesque puis philosophique et théologique mettant en jeu des multiplicités de réalités parallèles. Dès lors, dans quelle mesure peut-on considérer Philip K. Dick comme un anthropologue ? Et qu'est-ce que les anthropologues ont-il à apprendre de sa lecture ?

LA CHRONIQUE DE
VIRGINIE TOURNAY

L'ÉTAT UBÉRISÉ ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Aux yeux des utilisateurs d'un service dématérialisé, l'usage qui est fait des données personnelles importe plus que le caractère public ou privé de l'autorité qui les gère.



Suite aux attentats du 23 avril au Sri Lanka, le dispositif «Safety check» de Facebook a été activé. Il permet à ses utilisateurs, en cas de catastrophe naturelle ou d'événement dramatique, de prévenir leurs proches qu'ils sont en sécurité. Ce service remplit en pratique une fonction régaliennne de sécurité: l'identification rapide des victimes et des survivants.

Bien que sous le contrôle de Facebook, compagnie privée californienne, cette application ne suscite pas la moindre inquiétude ni résistance. Il ne faut donc pas voir dans l'expansion des géants du numérique un facteur susceptible d'ébranler la confiance dans des services dématérialisés. Le marché ne signe pas la fin de la logique d'intérêt général, même si ce contrôle de tâches régaliennes par le privé apparaît incompatible avec la souveraineté étatique. En outre, les autorités publiques et le secteur marchand ont une longue histoire de partenariat.

Mais l'affaire est loin d'être close. La modernisation en cours de nos administrations, voulues à la fois plus efficaces et plus

proches, interroge nos représentations de l'intérêt général. En ayant créé en 2015 un réseau de «start-up d'État» (voir <https://beta.gouv.fr/>), le gouvernement français vise à simplifier les démarches administratives, réduire les files d'attente, faciliter l'accès au droit et à la culture dans des secteurs aussi variés que l'emploi, la formation, le handicap ou les transports. Le but est louable: il s'agit de prendre le train des

Les nouvelles formes de partenariats public-privé des services publics en ligne inquiètent

transformations culturelles de nos organisations en dématérialisant des services publics susceptibles d'être améliorés par le retour direct de ses usagers. Le défi de ces dispositifs, qu'ils soient ou non l'œuvre de structures privées, est de proposer aux citoyens des services en ligne qu'ils

reconnaîtront comme relevant de l'intérêt général. Or la difficulté est double.

La première est l'ubérisation de l'État. Clément Bertholet et Laura Létourneau, deux hauts fonctionnaires, l'ont décrite comme «la mise en œuvre de plateformes numériques de confiance sans infrastructures physiques ni opérateurs et centrés sur le client» (*Ubérisons l'État!*, Armand Colin, 2017). Ce modèle organisationnel fondé sur un contact direct des usagers reconfigure radicalement le rapport aux données administratives, qui ne sont plus localisées sur le territoire des institutions publiques. Définies par l'usage qui en est fait plutôt que par l'autorité qui les gouverne, les données deviennent l'objet d'une géopolitique.

Ainsi, nous acceptons d'être géolocalisés pour trouver un taxi ou un restaurant à proximité, mais pas si cela suppose de recevoir des publicités ciblées – comme l'a illustré une controverse récente sur l'application Izly, utilisée par les étudiants pour payer un repas au restaurant universitaire. Les nouvelles formes de partenariat entre le public et le privé de tels services en ligne inquiètent, car la technicité de leurs «conditions générales d'utilisation» les rend opaques au grand public, tandis que le devenir des données collectées pose question.

La deuxième difficulté consiste à identifier les services publics devant être «massivement personnalisés» pour lutter contre la fragilité de nos guichets administratifs. La personnalisation des interfaces citoyens-État transformera notre perception de l'intérêt général. Pourra-t-on choisir en ligne les traits socioculturels de son interlocuteur à l'hôpital ou à Pôle emploi? Nos données de géolocalisation seront-elles déterminantes dans l'attribution d'un logement social? L'adaptation des services publics suppose de maintenir à tout prix leur neutralité, de moderniser l'autorité morale de la puissance publique, qu'incarnaient jadis les hussards noirs de la République, en préservant nos libertés privées. Le défi est de taille. ■

VIRGINIE TOURNAY, biologiste de formation, est politologue et directrice de recherche du CNRS au Cevipof, à Sciences Po, à Paris.

LES GRANDES VOIX DE LA RECHERCHE

Les médaillés d'or du CNRS explorent tous les domaines de la connaissance et présentent de manière claire et synthétique les grands défis de la science



6 juin



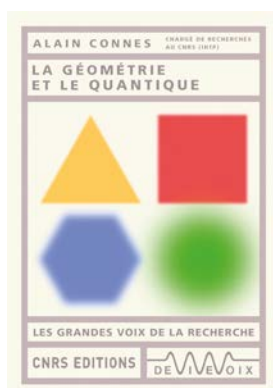
6 juin



6 juin



29 août



29 août



29 août



19 septembre



19 septembre

CNRS EDITIONS



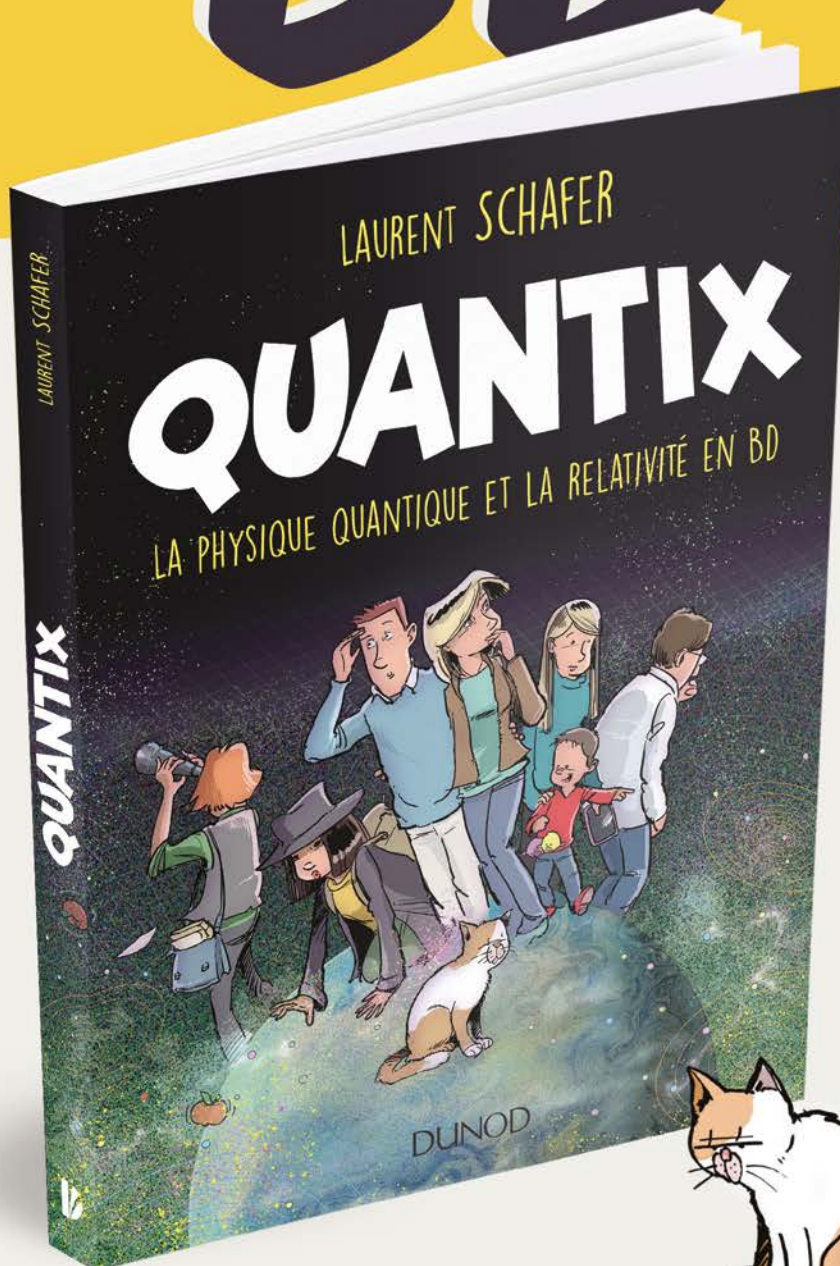
96 pages - 8,00 €

Retrouvez-nous sur



et sur www.cnrseditions.fr

LA PHYSIQUE QUANTIQUE ET LA RELATIVITÉ EN **BD**



« Amusant et
Fascinant ! »

Carlo Rovelli,
physicien théoricien

